

investissements dont l'industrie du charbon, notamment, a bénéficié au cours des quinze dernières années . . .

En 1984, 30 % des investissements à l'étranger effectués par les compagnies japonaises d'assurance sur la vie ont été faits au Canada, qui vient ainsi au second rang seulement après les États-Unis, dont la part a été de 35 %. Les investissements au Canada se sont chiffrés à 7,2 milliards de dollars. Pendant la même période, les Canadiens se taillaient une part de plus en plus importante du marché des prêts consortiaux de Tokyo. Pendant l'année écoulée seulement, huit provinces ont conclu des accords à long terme à ce chapitre.

Les investissements directs du Japon au Canada se chiffrent à 1,3 milliard de dollars. Notre part des investissements japonais directs à l'étranger, soit 2,3 % contre 27 % pour les États-Unis et 5 % pour l'Australie, n'est cependant pas aussi importante qu'elle pourrait l'être. Le gouvernement se félicite, bien entendu, du fait qu'un grand nombre de nouveaux projets d'investissement ont été annoncés par le Japon depuis l'adoption de la Loi canadienne sur les investissements. Cette nouvelle loi a eu notamment pour effet de faciliter l'accès des compagnies japonaises au marché canadien.

Le Canada se montre aussi, par d'autres aspects, plus accueillant à l'égard des entreprises. Les changements que nous avons apportés au Programme énergétique national sont très importants. Au cours de l'année passée, nous avons jeté les bases d'une politique énergétique qui nous permettra d'atteindre notre objectif de relance économique. Deux accords sur l'énergie, l'un avec l'Est du Canada et l'autre avec l'Ouest, revêtent à cet égard une importance particulière . . .

Initiatives japonaises

Nous nous réjouissons de la politique de libéralisation annoncée en avril par le premier ministre, M. Nakasone. Nous accueillons favorablement l'annonce, faite le 30 juillet par le gouvernement japonais, des grandes lignes d'un programme d'action en vue de mettre cette politique en application. Ces initiatives marquent un progrès certain. Nous sommes par ailleurs heureux de voir que le Japon se montre favorable à une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales, qui incluraient le commerce des services . . .

Pour ce qui est de l'avenir, notre intention est de tirer le meilleur parti des changements qui seront apportés au système commercial. Nous ne pouvons toutefois compter uniquement sur d'éventuels changements pour renforcer nos liens économiques bilatéraux avec le Japon.

Initiatives canadiennes

Nous avons lancé une grande initiative d'expansion commerciale dans la région du Pacifique, et le Pacifique, c'est d'abord le Japon.

Le gouvernement fédéral, en collaboration avec le milieu des affaires et les gouvernements provinciaux, prendra cette année un certain nombre de nouvelles initiatives visant à encourager et à favoriser la coopération, en particulier dans le secteur de la fabrication, entre les compagnies canadiennes et japonaises. Ces initiatives comprennent de nouvelles mesures de promotion commerciale en vue d'associer le Canada et le Japon à des campagnes de commercialisation conjointes sur les marchés d'Amérique du Nord, du Japon et de pays tiers.

Nous avons pris également un certain nombre de décisions précises pour renforcer les relations commerciales économiques entre nos deux pays. Il y a deux semaines, j'ai annoncé l'ouverture d'un consulat général à Osaka. Ce bureau sera en activités avant la fin de l'année. Cette mesure s'inscrit non pas simplement dans le contexte de nos relations bilatérales, mais également dans celui de l'application concrète de notre stratégie nationale sur le commerce, axée tout particulièrement sur l'Asie, le Pacifique et les États-Unis. »

Au cours du seul mois de novembre, des missions commerciales ont représenté au Japon 40 compagnies canadiennes de pièces automobiles, 16 fabricants de matériaux industriels et dix grands utilisateurs de systèmes robotisés de fabrication. D'ici la fin de l'année et au début de 1986, des missions de ce genre, portant sur d'autres secteurs, notamment la biotechnologie, la microélectronique et les industries spa-

tiales, seront organisées avec l'entière collaboration des autorités japonaises.

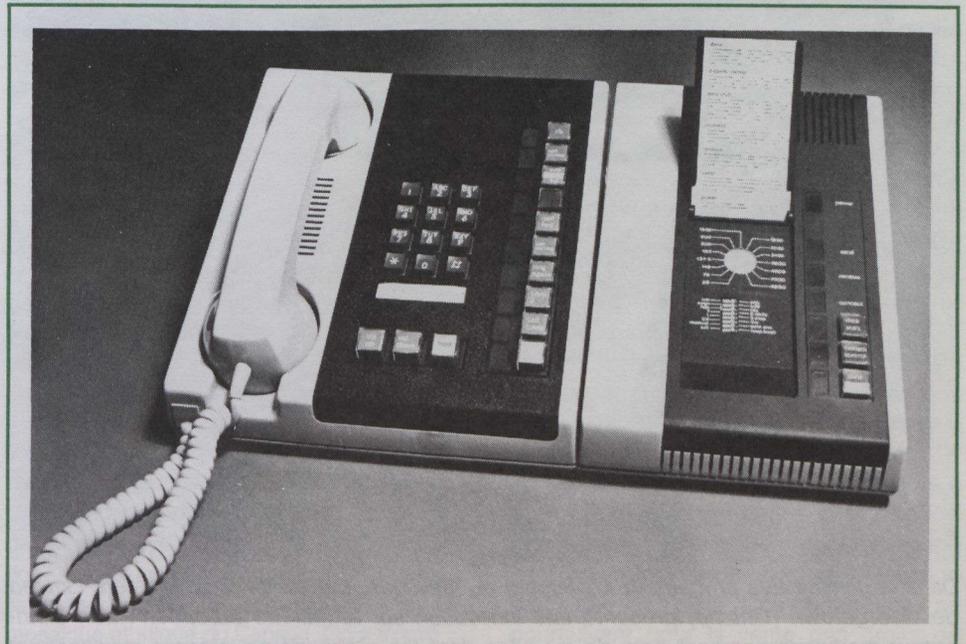
Autocommutateur numérique

Dans le cadre de nos relations commerciales avec le Japon, notons que Northern Telecom Japan Inc., une filiale de Northern Telecom est le premier fabricant étranger d'équipements de télécommunications à installer au Japon un grand autocommutateur privé (PBX) intégralement numérique.

Cet autocommutateur, un SL-1, est installé dans le complexe hôtelier d'Hanamaki, dans le cadre d'une entente conclue avec la compagnie Nippon Telegraph and Telephone (NTT), entente aux termes de laquelle Northern Telecom a été choisie comme l'un des fournisseurs de grands systèmes de téléphonie privée PBX intégralement numériques.

Le système SL-1 de Northern Telecom dessert 900 lignes téléphoniques dans les trois hôtels du complexe. Il est doté d'un logiciel hôtelier spécialement conçu pour faciliter la gestion des communications dans les hôtels. Ainsi, ce logiciel permet de tenir compte des appels reçus par des clients des autres hôtels du complexe. Les factures téléphoniques sont donc préparées automatiquement et sans erreur, même pour des groupes nombreux, que leurs membres logent ou non dans le même hôtel.

La gamme de ces systèmes SL-1 a été homologuée par NTT en vue de leur vente et de leur installation au Japon. Ce sont les systèmes les plus vendus au monde. En effet, on en a exporté plus de 14 000 dans 61 pays. Northern Telecom est le deuxième concepteur et fabricant de matériel de télécommunications en Amérique du Nord et le sixième à l'échelle mondiale.



Système numérique de téléphonie privée de Northern Telecom.